

ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Cela dit, j'aimerais volontiers obtenir de plus amples détails pour voir s'il y a lieu d'en discuter ou de communiquer avec les autorités du Maine ou des États-Unis en vue d'aboutir à une éventuelle négociation. Ce n'est pas de mon ressort.

[Français]

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Étant donné la réponse de l'honorable ministre, et compte tenu de la solidarité ministérielle, puis-je demander au ministre s'il veut bien faire part à l'un de ses collègues, peut-être du ministère du Travail, de cette importante question, afin de donner justice et ainsi rassurer les ouvriers canadiens, qui comptent notamment sur le gouvernement du Canada pour veiller à la protection de leurs droits?

[Traduction]

M. Andras: Monsieur l'Orateur, je ne manquerai pas de discuter de cette question avec le ministre concerné, mon collègue du Cabinet, mais je ne suis pas sûr qu'il incombe au ministre du Travail de prendre des dispositions concernant des pratiques exercées dans un autre état souverain. J'examinerai toutefois la question.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

DEMANDE D'EXPOSÉ ESTIMATIF DES DOMMAGES POUVANT RÉSULTER D'UNE LONGUE GRÈVE DES POSTIERS—LE RISQUE D'INTERRUPTION DU SERVICE POSTAL

M. John Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, vendredi dernier le ministre des Postes a déclaré:

Dans un régime démocratique, comme le nôtre, certains secteurs de l'économie doivent, parfois, subir de graves inconvénients injustifiables, mais c'est le prix qu'exige notre régime.

Le premier ministre suppléant voudrait-il dire à la Chambre si le gouvernement a prévu le dommage qu'une longue grève pourrait causer à l'économie canadienne et, dans l'affirmative, s'il a calculé que notre économie pourrait supporter une telle grève?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur je doute grandement qu'il soit possible de faire pareil calcul. Je dirai à mon honorable ami qu'il y a sans doute en l'occurrence bien des choses en jeu, notamment en ce qui concerne le programme de restrictions que, je l'espère, il appuie.

M. Fraser: Monsieur l'Orateur, le ministre est-il en train de dire à la Chambre que le gouvernement se laisse actuellement entraîner dans une grève prolongée sans avoir une idée des conséquences?

M. Sharp: Non. Nous savons pertinemment quelles conséquences graves une grève du service postal pourrait entraîner. Nous sommes par ailleurs conscients, comme il s'en doute probablement, des graves conséquences qu'entraînerait le fait pour le gouvernement de passer outre à ses propres lignes directrices.

Questions orales

M. Fraser: Monsieur l'Orateur, étant donné que le ministre des Postes a menacé il y a plusieurs mois de fermer au besoin son ministère pendant trois mois, le premier ministre suppléant dirait-il à la Chambre si telle était et telle est encore la politique du gouvernement?

M. Sharp: Le ministre des Postes a, à mon avis, fait une offre très juste et équitable. Il a fait aux postiers travaillant à l'intérieur l'offre acceptée par les facteurs. Voilà la position du gouvernement. Cela entre dans le cadre des lignes directrices. Pour ce qui est du reste, le gouvernement est disposé à négocier et il est prêt à reprendre les négociations n'importe quand.

* * *

LES FINANCES

LE PROJET DE MAJORATION DU TARIF BANCAIRE DE TRAITEMENT DES CHÈQUES ET LA LUTTE CONTRE L'INFLATION

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à l'intention du ministre des Finances. Sait-il que l'une des banques à charte a l'intention de hausser de 12½ p. 100 son tarif pour le traitement des chèques? Cela est-il contraire aux lignes directrices et à la politique du Livre blanc?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je suis gré de cette information à l'honorable représentant. Je serai heureux de la transmettre à la Commission anti-inflation.

DEMANDE D'EXPOSÉ DU DÉFICIT BUDGÉTAIRE ESTIMATIF—LE PROJET DE RÉDUCTION DE LA MASSE MONÉTAIRE

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, moi aussi j'ai une question à poser au ministre des Finances. Étant donné qu'un examen des opérations financières du gouvernement fédéral au cours des quatre premiers mois de l'année financière courante révèle que les recettes sont inférieures et les dépenses considérablement supérieures aux prévisions budgétaires du 23 juin, le ministre voudrait-il dire à la Chambre s'il a révisé le déficit budgétaire de 3.2 milliards de dollars prévu le 23 juin et, dans l'affirmative, à quel montant prévoit-il maintenant que s'élèvera le déficit fédéral pour la présente année?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Pas encore, monsieur l'Orateur.

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse encore au ministre des Finances. Comme on a parlé abondamment des restrictions et des promesses du ministre de réduire à l'avenir la masse monétaire en circulation au pays, le ministre voudrait-il nous dire quand nous aurons une preuve réelle et concrète que la croissance de notre système monétaire, qui a augmenté de 16 p. 100 au cours des 12 derniers mois seulement, a été ralentie?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, j'aimerais attirer l'attention du député sur la hausse de trois quarts de 1 p. 100 des taux bancaires appliqués au début de septembre; cette hausse est due directement au ralentissement du taux d'accroissement de la masse monétaire.